

Les députés vaudois disent non à la police unique, mais le peuple tranchera

Vaud Les Vaudois diront le 27 septembre prochain s'ils veulent d'une police unifiée ou non. En cas de refus, c'est le projet de polices coordonnées avec un commandement unique qui entrera en vigueur. La classe politique est divisée

Laurent Caspary

C'était attendu, le parlement est divisé. Comme rarement. Inutile de chercher une logique d'affrontement droite-gauche, elle n'existe pas. En matière de police et de sécurité, dossier enlisé depuis bientôt vingt ans, la classe politique vaudoise s'est inventé de nouveaux clivages, de nouvelles alliances. Au terme d'un débat nourri, hier matin, les deux camps ont fini par mesurer leurs forces respectives. Les partisans de la police unique réclamaient que le Grand Conseil ne donne pas de recommandation aux électeurs sur l'initiative d'Artagnan. Les adversaires de la fusion des polices et partisans du contre-projet indirect du Conseil d'Etat étaient d'avis contraire.

Au final, 67 députés ont soutenu le principe d'une recommandation contre 58 «non» et 6 absentions. Sous réserve du second débat de la semaine prochaine, qui ne devrait rien modifier, les députés ont donc décidé de soumettre au peuple l'initiative d'Artagnan tout en recommandant son rejet en faveur du projet de polices coordonnées avec un commandement unique, protocole concocté par le Conseil d'Etat et les communes. La votation populaire devrait normalement avoir lieu le 27 septembre prochain. Tour d'ho-

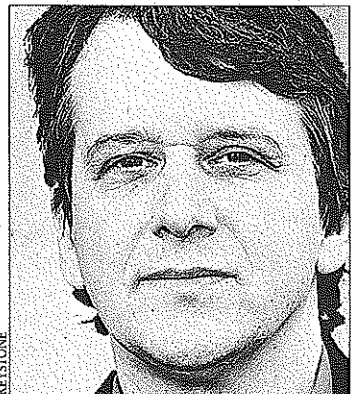


Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité.

rizon des fronts en présence dans ce débat à part en terre vaudoise.

● Le Conseil d'Etat

Ces deux dernières décennies, le gouvernement vaudois n'a jamais réussi à se débarrasser du dossier police. A la fin de la législature précédente, et suite à l'échec définitif du concept contesté Police 2000, le gouvernement vaudois s'était prononcé en faveur d'une police unique. Désormais, il joue les funambules en conservant cet objectif à moyen ou long terme mais en soutenant le compromis qu'il a lui-même négocié avec les communes, laissant une marge de manœuvre à ces dernières, et cela contre l'initiative pour une police unique.



Pierre Zwahlen, député PS, partisan de la police unique.

● Les partis divisés

Du côté du PS, des Verts et des libéraux, une chatte n'y retrouverait pas ses petits. A chaque formation ses supporters des deux camps. Les libéraux, par exemple, ont pu compter sur les nombreuses interventions de la municipale de Police de Bussigny Claudine Wyssa pour le projet de polices coordonnées, tandis que Patrick de Preux, donnait la réplique en faveur d'une police unique. Durant le débat, Pierre Zwahlen (PS) et Yves Ferrari (Verts), partisans de la police unique, ont contré les arguments d'Olivier Kernén (PS) et de Béatrice Métraux (Verts).

● L'UDC et les radicaux

Et puis, il y a les partis qui ont trouvé une certaine majorité.



Claudine Wyssa, municipale libérale, partisane de la police coordonnée.

L'UDC, qui compte encore un certain nombre d'élus de petites communes craignant «le mitage» des polices sur le territoire du canton, s'est rangée derrière la police unique. Le Parti radical, lui, était acquis au projet porté par sa ministre Jacqueline de Quattro, les polices coordonnées.

● Les députés municipaux

La plupart ont joué leur rôle: défendre bec et ongles les communes qui ont déjà une police municipale. On a cité la libérale Claudine Wyssa, mais tout ce que le parlement compte de représentants de villes, voire d'anciens représentants, ont, à quelques exceptions près, pris fait et cause pour le projet de polices coordonnées. Au point de renforcer

la conviction des partisans de la police unique: les villes et les polices municipales sont les grandes gagnantes du protocole d'accord signé entre l'Etat, les communes et la police.

● Les gendarmes

Même s'ils n'étaient pas dans les travées du parlement – leurs représentants étaient à la tribune du public –, l'ombre des gendarmes initiaux a sans cesse plané. «J'ai été choqué de voir les gendarmes défier le Conseil d'Etat», s'est écrié l'UDC lausannois Jean-Luc Chollet. Avec leur initiative, suivie par leur grève des amendes et des gestes comme l'arrachage de leurs patelles dans le cadre des négociations salariales de l'automne dernier, les gendarmes ont joué un rôle politique inédit et déstabilisé la classe politique vaudoise.

● Les polices municipales

Aucun commandant de police parmi les députés. Mais plusieurs municipaux de Police. Claudine Wyssa (lib, Bussigny), Elisabeth Ruyey-Rey (lib, Nyon), Olivier Golaz (rad, Renens) ou le syndic d'Aigle, le radical Frédéric Borloz, ancien municipal de Police. Certains commandants devraient toutefois peser de tout leur poids dans la campagne qui s'annonce, comme le commandant de la police de Lausanne, Gérald Hagenlocher.